

Que Dois-je Faire des Photos d'une Personne Qui est Décédée ?

Par Celine, le 30 Septembre 2024



Quand un être cher meurt, la douleur est immense.

Garder une photo d'un mort peut apporter un peu de réconfort dans l'épreuve.

Cela peut avoir un rôle profondément apaisant.

Car la photo symbolise un lien précieux avec nos souvenirs.

Mais y a-t-il des règles pour conserver la photo d'une personne morte ?

Peut-on garder les photos d'une personne décédée sans problème ? Explications :

QUE FAIRE DES PHOTOS D'UN MORT ?



A-t-on le droit de garder la photo d'un mort ?



D'une façon générale, il est tout à fait possible de garder la photo d'une personne chérie et décédée.

Évidemment, il ne faut pas que [la personne morte](#) s'y soit opposée de son vivant.

Il convient de toujours respecter les volontés du défunt.

De même, la famille, le veuf, la veuve, les enfants, bref les proches, ne doivent pas s'y opposer.

Mais pourquoi garder la photo d'un défunt ?



La disparition d'un être cher, qu'il s'agisse d'une épouse ou d'un époux, d'une mère ou d'un père ou d'autres membres de la famille...

C'est toujours un moment difficile à traverser.

[Conserver la photo](#) d'un défunt est souvent perçu comme un besoin naturel.

Des souvenirs qui restent vivants

Mais qu'est-ce que cela signifie vraiment ?

Les photos permettent de figer un moment de vie.

En les regardant, on se rappelle des scènes du quotidien.

Elles matérialisent la trace de la présence de cet être cher.

Et les souvenirs immortalisés par les photographies nous aident à traverser les étapes du deuil.

Ressentir la présence de ceux qui sont partis

En effet, la perte d'une personne proche est souvent accompagnée d'un sentiment de vide.

Exposer à la maison la photographie d'un être cher permet de combler en partie ce vide en préservant un lien symbolique.

Conserver une photo dans un lieu familial comme une maison ou un bureau permet souvent de continuer à [sentir la présence du défunt](#).

La photo devient alors un outil pour maintenir la mémoire vivante.

C'est un **hommage discret** à la vie de celui ou celle qui nous a quittés.

Et cela aide à **soulager un peu la solitude** ressentie.

L'importance des photos dans le deuil



En effet, selon les psychologues, les photos jouent un rôle central dans le processus du deuil.

Elles permettent à la famille et aux proches de se remémorer les bons moments passés avec le défunt.

Jeter un œil sur une photo permet de **raviver des souvenirs**. Cela permet aussi d'évoquer des moments joyeux partagés avec les amis ou la famille.

Ce lien est tellement fort qu'il peut même contribuer à faire revivre une émotion passée.

Qui n'a jamais évoqué le passé en regardant une photo d'une personne aimée et décédée : "tu te souviens quand..." ?

Qu'il s'agisse de [portraits encadrés](#) ou d'une simple image glissée dans [un album](#)...

La représentation visuelle aide à incarner le souvenir de la personne.

Elle raconte une histoire et rappelle les instants partagés et cela réchauffe le cœur.

Comment choisir et exposer les photos d'un défunt ?



Mais y a-t-il des règles ou des convenances à respecter ?

Il n'y a **pas de règle stricte** quant à la façon de conserver ou d'exposer les photos d'un défunt.

Certaines personnes préfèrent les ranger dans des albums que l'on consulte de temps en temps ou les mettre dans leur portefeuille...

Tandis que d'autres aiment afficher les portraits sur les murs de la maison.

Tout dépend du rapport à la perte de cette personne et de **ce qui apporte le plus de réconfort**.

Mais ce n'est pas tout.

Car il y a aussi un aspect juridique qu'il ne faut pas négliger.

Le droit à l'image de la personne décédée



Car le droit à l'image et ce qu'on appelle les droits de la personnalité de la personne défunte restent des sujets importants.

Les photographies de défunts ne peuvent pas être utilisées ou diffusées sans l'accord de la famille ou des proches.

Cette règle protège la mémoire et le respect dû aux personnes disparues.

Ne pas porter préjudice au mort ou à sa famille

De nos jours, grâce aux appareils numériques et aux [caméras des smartphones](#), en un clic, on partage de photos sur les réseaux sociaux.

Il est donc essentiel de **réfléchir à la manière dont on utilise ces clichés** de personnes disparues. Il faut respecter quelques règles :

- Il faut préserver l'intimité de ceux qui restent.
- Il ne faut jamais porter préjudice à la personne décédée ou à ses proches.

Sachez qu'une famille en deuil peut s'opposer à la diffusion des photographies de leur proche décédé.

Et si l'affaire vient devant un tribunal, le juge lui donne raison.

Celui-ci estime qu'il peut y avoir un préjudice moral qui peut donner lieu à une forme de réparation.

Mais ce n'est pas la seule contrainte.

Car il faut aussi respecter les croyances de chacun.

Est-il permis de garder les photos d'un mort dans toutes les cultures et les religions ?



N'oublions pas que chaque culture et chaque religion a une approche différente de ce sujet.

Est-il acceptable de conserver une photo d'une personne décédée ? Bien souvent, oui.

Dans certaines cultures, il est même courant d'utiliser des portraits funéraires pour rendre hommage au défunt.

Dans de nombreuses religions, garder les photographies d'un défunt peut avoir **une signification spirituelle**.

Dans le catholicisme par exemple, les images des défunts lors des enterrements ne sont pas rares. Elles sont souvent associées à des prières et à des fleurs.

Dans le bouddhisme et l'hindouisme, les portraits des défunts sont exposés avec des objets symboliques pour guider leur âme.

En revanche, dans l'Islam, la représentation visuelle des personnes est généralement évitée.

Peut-on mélanger les photos des défunts avec celle des vivants ?

De plus, selon certaines croyances, il est déconseillé de mêler des photos de défunts avec celles de personnes vivantes.

C'est une question de [mauvaise énergie](#) émise par les disparus qui pourrait influencer négativement les vivants.

Peut-on mettre une photo dans le cercueil ?

Il appartient aux proches du défunt d'accepter ou de refuser qu'on puisse mettre des photos ou des objets dans le cercueil.

Notez toutefois que certaines superstitions peuvent dissuader de **mettre une photo dans le cercueil** par crainte de mauvais présages ou de répercussion spirituelle.

La photographie funéraire : une pratique ancienne

Attention, il ne faut pas confondre le fait de garder la photographie des morts et la photographie funéraire.

Dans les deux cas, l'objectif est le même : garder un souvenir de l'être disparu.

Mais la façon de faire est différente.

Dans le cadre de la photographie funéraire, il s'agit de prendre des photos du corps des défunts, souvent **dans le cercueil**.

Dès l'invention du daguerréotype par Louis Daguerre en 1839, les photographes spécialisés ont capturé le portrait des défunts.

Ces photographies en noir et blanc étaient considérées par les familles comme des souvenirs des proches disparus.

Ces photos funéraires étaient souvent réalisées post mortem.

Une mise en scène, parfois avec des objets appartenant au défunt, renforçait ainsi le lien entre les photographies et la mémoire de la personne.

Cette pratique, très courante au XIXe siècle, a progressivement disparu au fil des ans.